

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

1^{er} DÉCEMBRE 2021

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituelle des séances, mercredi le 1^{er} décembre 2021. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Monique Gravel, Marco Lavoie, Danick Harvey, Rémi Simard et James Dufour sous la présidence de Madame Claire Gagnon, mairesse.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance ordinaire ouverte à 19 h 00.

2021-12-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet d'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2021;
4. Modification visant la résolution 2021-05-14;
5. Dépôt des déclarations pécuniaires des membres du conseil;
6. Dépôt du registre des dons reçus;
7. Approbation des comptes à payer (163 181.27 \$);
8. Dépôt des états annuels comparatifs 2021;
9. Avis de motion pour l'adoption d'un règlement visant l'installation de compteurs d'eau ;
10. Nomination des maires suppléants pour novembre 2021 à octobre 2025;
11. Renouvellement des membres du Comité consultatif d'urbanisme;
12. Entériner la nomination du Monsieur Marco Lavoie à titre de Président du Comité consultatif d'urbanisme ;
13. Organisation de sauvetage d'urgence hors route en milieu isolé sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est : Acceptation du scénario final et engagement de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs;
14. Appui à la MRC de Charlevoix-Est pour recevoir un soutien financier au volet 2 – soutien à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés;
15. Entériner l'achat d'un garage pour ranger l'ameublement extérieur de la halte routière (449.99 \$ avant taxes);
16. Location pour l'entreposage du tracteur ;
17. Résolution – Nomination de la directrice générale à titre de représentante auprès de Camping Québec ;

18. Renouvellement de l'adhésion à Tourisme Charlevoix pour l'année 2022;
19. Dépôt des audits de conformité de la Commission municipale du Québec visant l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisation ;
20. Formation de Monsieur Tobie Jean- Inspection du matériel antichute;
21. Autorisation pour le calibrage de détection de gaz en route-soumission no 11278683-00 de SPI Santé Sécurité;
22. Montant de Noël pour les employés;
23. Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes;
24. Autorisation pour événements spéciaux – Parade de Noël 2021;
25. Dons et commandites;
 - a) Fondation Carmel Roy
26. Correspondance;
27. Divers
 - a) Suivi sur l'affichage;
 - b) Invitation à la présentation des prévisions budgétaires 2022;
28. Suivi des dossiers par les membres du Conseil;
29. Période de questions
30. Levée de la séance

2021-12-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2021.

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2021.

2021-12-03

4. MODIFICATION VISANT LA RÉOLUTION 2021-05-14

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée dans le contenu de la résolution portant le numéro 2021-05-14 visant l'adoption de la dérogation mineure no 2020-46 alors que deux paragraphes traitant de la localisation d'un « garage » ne se rapportent pas à la recommandation prise par le CCU et à la décision du conseil ;

ATTENDU QU'il est question de l'agrandissement du bâtiment principal et non d'un garage;

ATTENDU QU'il est nécessaire de modifier la résolution afin d'approuver le retrait des paragraphes traitant de garage :

ATTENDU QU'il est nécessaire de modifier la résolution afin d'approuver les attendus traités par le CCU et le conseil municipal à savoir :

« **ATTENDU QUE** la demande de dérogation mineure a pour objet l'agrandissement du bâtiment principal de 2,44 mètres (8 pieds) vers l'arrière soit le chemin Gagouette; »

« **ATTENDU QUE** l'agrandissement a pour effet de situer celui-ci à 6,05 mètres de la ligne arrière alors que le règlement de zonage en vigueur exige une marge de recule arrière minimal de 7, 5 mètres ce qui correspond à une dérogation mineure de 1,45 mètre; »

ATTENDU QUE l'agrandissement se situe sur la fosse septique actuelle; »

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, accepte la modification de la résolution 2021-05-14 afin de la rendre conforme à la recommandation du CCU et à la décision du conseil ainsi que l'avis public visant la dérogation mineure ;

QUE le conseil accepte le retrait des paragraphes traitant de « garage » ;

QUE le conseil accepte l'ajout à la résolution initiale des attendus énoncés ci-haut

NOTE

5. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Tous les membres du conseil municipal à l'exception de Monsieur Danick Harvey ont déposé à la directrice générale leur déclaration des intérêts pécuniaires dans le délai prévu à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2), sanctionnée le 23 juin 1987 et entrée en vigueur le 1er janvier 1988.

Que le tout soit transmis sur le site Web du MAMH.

NOTE

6. DÉPÔT DU REGISTRE DES DONNS REÇUS

Tel que le prévoit la Loi sur l'éthique et la déontologie, madame Lise Lapointe, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose au conseil un extrait du « registre public des déclarations faites par un membre du conseil ou par un employé ». Aucune déclaration au cours des douze (12) derniers mois.

2021-12-04

7. APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer ainsi que les salaires du mois de novembre 2021 au montant de cent soixante-trois mille cent quatre-vingt-un dollars et vingt-sept cents (163 181.27 \$) présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

NOTE

8. DÉPÔT DES ÉTATS ANNUELS COMPARATIFS

Madame la directrice générale, Lise Lapointe procède au dépôt des rapports financiers annuels comparatifs en date du 31 octobre 2021.

2021-12-05

9. AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT VISANT L'INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU

Avis de motion est donné par la présente, par monsieur Danick Harvey, qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement visant l'installation de compteurs d'eau.

Le projet de règlement sera déposé à une prochaine séance.

2021-12-06

10. NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS DE NOVEMBRE 2021 À OCTOBRE 2025

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la nomination des maires suppléants pour la période de novembre 2021 à octobre 2025 et ce, de la façon suivante :

Madame Monique Gravel	Novembre 2021 au 31 mai 2022
Monsieur Marco Lavoie	Juin 2022 au 30 décembre 2022
Monsieur Danick Harvey	Janvier 2023 au 30 juin 2023
Monsieur Rémi Simard	Juillet 2023 au 30 décembre 2023
Monsieur James Dufour	Janvier 2024 au 30 juin 2024
Madame Monique Gravel	Juillet 2024 au 30 décembre 2024
Monsieur Marco Lavoie	Janvier 2025 au 31 mai 2025
Monsieur Danick Harvey	Juin 2025 au 30 octobre 2025

2021-12-07

11. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - RENOUELEMENT POUR L'ANNÉE 2022

Sur proposition de Monsieur Rémi Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement des membres du comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2022 à savoir :

- Monsieur Marco Lavoie, conseiller, référence à la résolution no 2021-11-03
- Monsieur Thomas-Louis Thivierge, conseiller, référence à la résolution no 2021-11-03
- Monsieur Danick Harvey, conseiller, référence à la résolution no 2021-11-03
- Madame Denise Simard, citoyenne,
- Monsieur Jacques Simard, citoyen.

2021-12-08

12. ENTÉRINER LA NOMINATION DE MONSIEUR MARCO LAVOIE À TITRE DE PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner la nomination de Monsieur Marco Lavoie à titre de président du Comité consultatif d'urbanisme.

2021-12-09

13. ORGANISATION DE SAUVETAGE D'URGENCE HORS ROUTE EN MILIEU ISOLÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST : ACCEPTATION DU SCÉNARIO FINAL EN ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2021-11-27 du conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est relative au scénario final retenu pour l'organisation du sauvetage d'urgence hors route en milieu isolé sur le territoire municipalisé et en territoires non organisés (TNO);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité adhère au choix retenu par le conseil des maires;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'aide financière sera déposée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) par la MRC de Charlevoix-Est au nom des municipalités et des territoires non organisés (TNO) de son territoire pour l'achat d'équipements et de formation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

- De s'engager à participer au projet d'organisation du sauvetage d'urgence hors route en milieu isolé et à assumer une partie des coûts;
- D'autoriser le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité du MAMH;
- De nommer la MRC de Charlevoix-Est comme organisme responsable du projet auprès du MAMH dans le cadre de la demande d'aide financière.

c. c. *Mme Caroline Dion, directrice générale adjointe,
directrice de la sécurité publique et des communications,
MRC de Charlevoix-Est*

2021-12-10

14. APPUI À LA MRC DE CHARLEVOIX-EST POUR RECEVOIR UN SOUTIEN FINANCIER AU VOLET 2 – SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DE PLANS D’ACTION EN FAVEUR DES AÎNÉS

CONSIDÉRANT QUE le Québec est l’une des sociétés où le vieillissement de la population est le plus marqué dans le monde;

CONSIDÉRANT QUE selon Statistique Canada (2016), la population de la MRC de Charlevoix-Est s’élève à 15 509 habitants et que les personnes âgées de 55 ans et plus forment une proportion importante de la population totale, soit 45%;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Charlevoix-Est a amorcé en 2019 le renouvellement de sa politique Municipalité amie des aînés (MADA) qui a été soutenue par le ministère de la Santé et des Services sociaux;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche a permis aux municipalités de la MRC de Charlevoix-Est d’élaborer et d’adopter des politiques et des plans d’action spécifiques à leurs réalités;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont créé des comités de pilotage permettant de travailler sur le plan d’action MADA de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal et la MRC ont adopté les plans d’action et la politique MADA;

CONSIDÉRANT QUE les retombées positives du volet deux du programme de soutien MADA se soient avérées positives pour la mise en œuvre de certaines actions des municipalités et des MRC au Québec et que la présence d’un coordonnateur MADA permet de faciliter l’obtention de financement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Aimé-des-Lacs juge opportun de déposer une demande au volet 2 du Programme de soutien à la démarche MADA qui permet de se joindre à la démarche collective de la MRC de Charlevoix-Est qui est de déposer une demande au ministère pour se doter d’une ressource à quelques jours par semaine dont le mandat sera de coordonner la mise en œuvre et le suivi du plan d’action MADA et d’accompagner les comités de mise en œuvre des actions, d’appuyer les responsables administratifs de la MRC et des municipalités participantes dans leurs démarches auprès des instances gouvernementales afin de mettre en œuvre les plans d’action MADA, d’établir des mécanismes de suivi et d’évaluation de l’atteinte d’objectifs afin de favoriser la mise en œuvre et le suivi des plans d’action MADA et de concerter et mobiliser le milieu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs mandate la MRC à déposer une demande au ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du volet deux;

Il est également résolu que le conseil municipal mandate Madame Monique Gravel à titre de représentant du comité MADA de la MRC de Charlevoix-Est pour assurer le suivi au comité de pilotage de la mise en œuvre du plan d'action MADA et que le conseil municipal assure un suivi au plan d'action MADA.

2021-12-11

15. ENTÉRINER L'ACHAT D'UN GARAGE POUR RANGER L'AMEUBLEMENT EXTÉRIEUR DE LA HALTE ROUTIÈRE (449.99 \$ avant taxes);

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs désire protéger les installations notamment le mobilier extérieur de la halte routière pour la saison hivernale;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'acquisition d'un garage au montant de 449.99 \$ avant taxes dédié à cette fonction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, entérine l'achat d'un garage au montant de 449.99 \$ avant taxes.

2021-12-12

16. LOCATION POUR L'ENTREPOSAGE DU TRACTEUR

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a reçu une proposition d'entreposage du tracteur municipal au garage de Saint-Aimé-des-Lacs en date du 17 novembre 2021 au tarif de 300 \$ par mois avant taxes pour l'hiver 2021-2022;

ATTENDU QUE la municipalité anticipe cette location pour une période de trois mois ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Rémi Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, accepte la proposition de location au garage de Saint-Aimé-des-Lacs du tracteur municipal au tarif mensuel de 300 \$ avant taxes et ce, pour une période de trois mois.

2021-12-13

17. RÉOLUTION - NOMINATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À TITRE DE REPRÉSENTANTE AUPRÈS DE CAMPING QUÉBEC.

ATTENDU QU'il faut procéder à la mise à jour et à la nomination du représentant de la Base de plein air du lac Nairne auprès de Camping Québec;

ATTENDU QUE Camping Québec demande deux signatures pour procéder à la nomination de Madame Lise Lapointe, directrice générale de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs à titre de représentante de la Base de Plein air du lac Nairne;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, accepte la nomination de Madame Lise Lapointe, directrice générale de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs à titre de représentante de la Base de plein air du lac Naire auprès de Camping Québec;

QUE le Conseil, autorise Madame Claire Gagnon, mairesse de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs à signer tout document afférent visant cette nomination comme premier signataire ;

QUE le Conseil autorise Monsieur James Dufour, conseiller de la Municipalité de Saint-Aimé-des-lacs à signer tout document afférent visant cette nomination comme deuxième signataire.

2021-12-14

18. RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À TOURISME CHARLEVOIX POUR L'ANNÉE 2022

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le renouvellement de l'adhésion à Tourisme Charlevoix pour l'année 2022 au tarif de 3,50 \$ par habitant et d'autoriser la directrice générale à signer tous les documents afférents à ce renouvellement d'adhésion.

NOTE

19. DÉPÔT DES AUDITS DE CONFORMITÉ DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC VISANT L'ADOPTION DU BUDGET ET L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Tel que demandé par la Commission municipale du Québec, madame Lise Lapointe, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose au conseil les deux rapports d'audit de conformité portant respectivement sur l'adoption du budget et sur l'adoption du programme triennal d'immobilisation.

La directrice générale confirme que tous les conseillers ont reçu copies intégrales des deux rapports.

Une copie certifiée conforme de ce dépôt sera transmise à la Commission municipale du Québec.

2021-12-15

20. FORMATION MONSIEUR TOBIE JEAN – INSPECTION DU MATÉRIEL ANTICHUTE

Sur proposition de Monsieur Rémi Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser de défrayer à partie égale (moitié-moitié) avec la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts la formation *Inspecteur compétent pour l'inspection du matériel antichute* (harnais de sécurité) à monsieur Tobie Jean au coût de 190 \$ plus 2 heures de formation au coût d'environ 25 \$ par heure.

2021-12-15

21. AUTORISATION POUR LE CALIBRAGE DU DÉTECTEUR DE GAZ EN ROUTE- SOUMISSION NO 112 78683-00 DE SPI SANTÉ-SÉCURITÉ

ATTENDU QUE la municipalité a reçu la soumission no 11278683-00 de SPI Santé Sécurité pour effectuer le calibrage du détecteur de gaz BW en route au montant de 211 \$ avant taxes ce qui inclus le temps de déplacement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, accepte la soumission no 11278683-00 au montant de 211 \$ avant taxes pour effectuer le calibrage du détecteur de gaz en route.

2021-12-16

22. MONTANT DE NOËL POUR LES EMPLOYÉS

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers qu'un montant maximal de 75 \$, versé par chèque, est alloué par employé, pour Noël.

2021-12-17

23. FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Sur proposition de Monsieur Danick Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers que le bureau municipal sera fermé à partir du mercredi 22 décembre 2021 à 12h00, et ce, jusqu'au mercredi, 5 janvier 2022 inclusivement.

2021-12-18

24. AUTORISATION POUR ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX : PARADE DE NOËL 2021

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la tenue de l'événement spécial la Parade de Noël 2021 le 11 décembre 2021 sur la rue Principale et d'autoriser la directrice générale à remplir les documents afférents à la tenue de l'activité auprès du MTQ.

2021-12-19

25. DONS ET COMMANDITES

a) Fondation Carmel Roy- don pour l'achat de cadeaux de Noël

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un don de 50\$ à la Fondation Carmel-Roy pour l'achat de cadeaux de Noël.

26. CORRESPONDANCES

Deux correspondances sont déposées :

- a) CTAQ, remerciement;
- b) Fabrique Saint-Laurent de Charlevoix-Communauté de Saint-Aimé-des-Lacs, remerciement de l'aide financière de 5 000 \$;

29. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue et début à 19 h 39. Quelques personnes posent des questions.

2021-12-20

30. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire est levée à 20 h 00.

MAIRESSE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 1^{er} décembre 2021, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées